

Direction générale de la santé publique

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 17 août 2020

TOUS LES SERVICES DE GARDE ÉDUCATIFS À L'ENFANCE DU QUÉBEC

Mesdames,
Messieurs,

La présente est pour vous informer qu'une enquête épidémiologique nationale est en cours en lien avec la maladie à coronavirus 2019 (COVID-19). Cette mesure est édictée dans la Loi sur la santé publique (RLRQ, chapitre S-2.2, chapitre XI, section II, article 116, alinéa 3) et permet l'échange de renseignements pertinents concernant la COVID-19 pour ainsi mettre en place des interventions pour protéger la santé de la population.

C'est donc en vertu de cette enquête que le ministère de la Santé et des Services sociaux, en collaboration avec le ministère de la Famille et l'Institut national de santé publique du Québec, souhaite effectuer une vigie de l'absentéisme pour un syndrome compatible à la COVID-19 dans les services de garde éducatifs à l'enfance (SGEE). L'ensemble des SGEE du Québec aura à remplir quotidiennement un court questionnaire. Une démarche similaire est également effectuée dans les milieux scolaires. Votre collaboration et votre assiduité sont essentielles pour assurer le succès de cette initiative de vigie quotidienne qui contribuera à détecter précocement de nouveaux cas de la COVID-19 dans les SGEE, à contrôler la transmission et à prévenir une éventuelle éclosion.

Nous vous remercions pour votre précieux apport dans la lutte contre la COVID-19.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le directeur national de santé publique
et sous-ministre adjoint,



Horacio Arruda, M.D., FRCPC

N/Réf. : 20-SP-00576